

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2014

Etaient présents : Tous les Conseillers sauf Monsieur Gérard VLADYSLAV, procuration donnée à Monsieur Hervé NOWAK.

Secrétaire : Madame Barbara LENGLET.

Compte administratif 2013 :

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur André HERLIN approuve le Compte Administratif 2013, arrêté aux chiffres suivants :

Commune

Section de fonctionnement :

Recettes de l'exercice : 221 490,83 €
Dépenses : 188 700,21 €
Résultat de l'exercice : 32 790,62 €
Résultat antérieur : 146 702,36 €

Section d'investissement :

Recettes de l'exercice : 827 117,36 €
Dépenses de l'exercice : 493 466,73 €
Résultat de l'exercice : 333 650,63 €
Déficit antérieur : - 249 977,89 €

Résultat global de fonctionnement : 179 492,98 € Résultat global d'investissement : 83 672,74 €

Résultat de clôture : Excédent : 263 165,72 €

Assainissement

Section d'exploitation :

Recettes de l'exercice : 93 019,65 €
Dépenses : 58 965,94 €
Résultat de l'exercice : 34 053,71 €
Résultat antérieur : 45 038,91 €
Résultat global d'exploitation : 79 092,62 €

Section d'investissement :

Recettes de l'exercice : 480 949,26 €
Dépenses de l'exercice : 829 948,26 €
Résultat de l'exercice : - 348 999,00 €
Excédent antérieur : 283 469,09 €
Résultat global d'investissement : - 65 529,91 €

Résultat de clôture : excédent : 13 562,71 €

Compte de Gestion 2013 :

Le Conseil Municipal approuve par un second vote le Compte de Gestion dressé par la Receveur Municipal.

Informations diverses :

- **Droit de préemption**

Madame le maire fait part aux membres de l'assemblée qu'elle n'a pas exercé de droit de préemption sur la maison 15, rue du Cdt Magny et sur la parcelle lieu-dit « aux particuliers » cadastrée S N° 10.

- **Bureau de vote pour les élections**

Madame le Maire annonce aux membres du Conseil Municipal, qu'un tableau a été établi concernant les personnes qui tiendront le bureau de vote pour les élections municipales des 23 et 30 mars 2014.

Le Maire, M.C MAILLART